

CENTRE DE GESTION
de la
Fonction Publique Territoriale
de la COTE D'OR
16-18 Rue Nodot
CS 70566
21005 DIJON CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 30 MARS 2023

NOMBRE
D'administrateurs en exercice : 27
De présents : 11
De votants : 16
De représentés : 5

Date de convocation : 22 mars 2023
Date d'affichage : 04 AVR. 2023

A Dijon, l'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 10 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'Or régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel LENOIR

N° 23.07

OBJET :
Vote du compte de gestion

ETAIENT PRESENTS

Mesdames Nadine MUTIN et Isabelle CHAPUILLIOT, Messieurs Patrice ESPINOSA, Laurent SCHEMBRI, Christophe LUCAND, Guillaume RUET, Martial MATHIRON, Hugues ANTOINE, Antoine HOAREAU et Hubert POULLOT

Pouvoir de Mme GOURMAND à M. LENOIR

Pouvoir de M. FALCONNET à M. ESPINOSA

Pouvoir de M. BERNY à Mme MUTIN

Pouvoir de M. SAUVAIN à M. RUET

Pouvoir de M. BERTHIER à M. HOAREAU

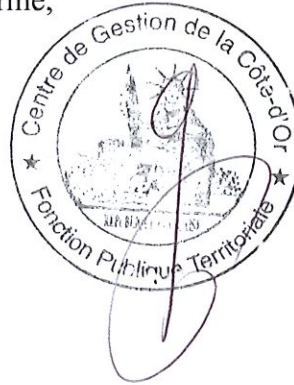
Madame Claudette BILLARD, agent comptable, présente.

Monsieur ESPINOSA a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
DELIBERE

Monsieur Michel LENOIR, Vice-Président informe le Conseil d'Administration de la parfaite concordance des écritures du Compte Administratif 2022 et du Compte de Gestion 2022.

Après avoir constaté cette parfaite concordance des écritures entre les deux documents, les membres du Conseil d'Administration adoptent, à l'unanimité, le Compte de Gestion de l'année 2022.

Fait en séance les jour/mois/an susdits,
Pour extrait conforme,
La Présidente



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 4 AVR. 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Dijon le :

